



Communauté
de Communes
du Haut-Lignon
13, allée des Pâquerettes
43190 TENCE
Tél. 04 71 59 87 63
cc.hautlignon@wanadoo.fr
www.cc-hautlignon.fr

Tence, le 10 juillet 2026

A l'attention de
Mesdames et Messieurs les
Délégués Communautaires
de la CCHL

N/Réf : PGR/26/0040

Objet : Conseil Communautaire du 20 juillet 2026.

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu :

Lundi 20 juillet 2026 à 20h00 à la mairie du Chambon/Lignon

selon l'ordre du jour suivant :

- Désignation du secrétaire de séance.

- Approbation des comptes-rendus des conseils communautaires du 23 juin et 8 juillet 2026

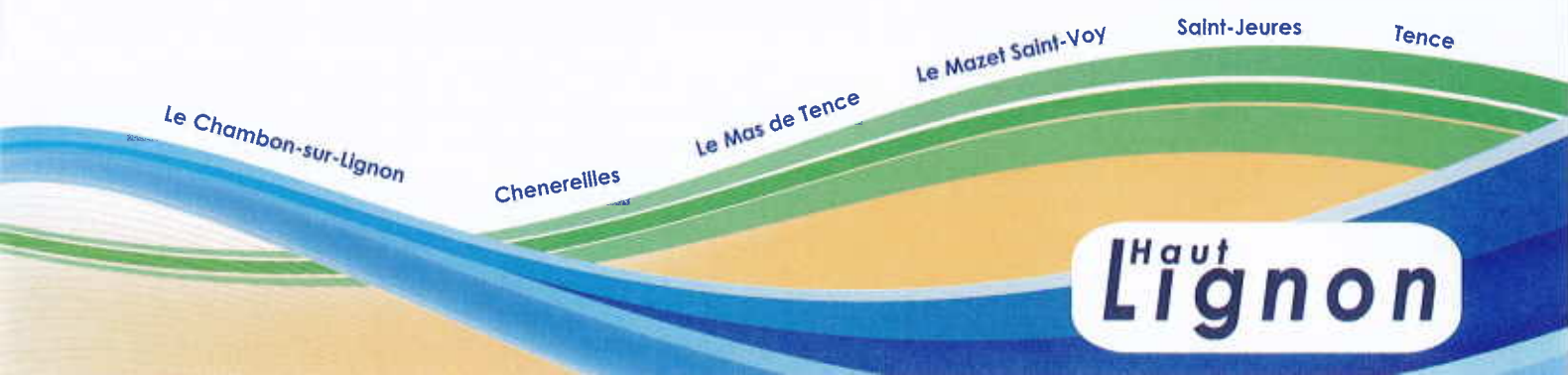
- Dossiers :

○ **1 – Organisation CCHL :**

- 1.1) Délibération pour nomination des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

○ **2 – Finances – Personnel – Patrimoine Immobilier :**

- 2.1) Délibération pour validation de la décision de la CAO pour le choix des entreprises pour la réalisation du projet de requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités (lots n° 1 à 14 et lot n° 17 en marché européen).
- 2.2) Délibération pour choix des entreprises pour la réalisation du projet de requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités (lots n° 15 et 16 en procédure adaptée).
- 2.3) Délibération pour signature d'un avenant n°2 relatif à la répartition des coûts de l'opération dans le cadre de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la CCHL et la Commune de Tence pour la requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités.



- 2.4) Délibération pour validation du plan de financement relatif au projet de requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités.
- 2.5) Délibération pour choix d'une assurance dommage ouvrage pour le projet de requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités.

○ **3 – Equipements sportifs – sport et Communication :**

- 3.1) Délibération pour suppression du loyer annuel payé par la Commune du Chambon/Lignon à la CCHL pour la maison des Bretchs.

○ **4 – Informations :**

- 4.1) Décisions du bureau communautaire prises dans le cadre de ses délégations.

- Questions diverses.

Vous souhaitant bonne réception de cette invitation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de la CCHL,
David SALQUE-PRADER.

